

Préservez la santé de vos salariés

1

Vos salariés : la ressource clé de votre entreprise

Le stress, le manque de sommeil et d'exercice, les mauvaises habitudes alimentaires participent à l'altération de l'état de santé et au développement de maladies graves à long terme (cancers et maladies cardiovasculaires, obésité, diabète, ostéoporose...).

Or, la santé et le bien-être de vos salariés sont **des éléments clés dans le développement de votre entreprise.**

Outils de prévention et de fidélisation, les bilans de santé permettent :

- ✓ de préserver la santé et le bien-être de vos salariés au sein de l'entreprise.
- ✓ d'améliorer la qualité de vie au travail.
- ✓ de réduire le taux d'absentéisme.

Contribuer au bien-être de vos salariés est aussi une façon de les fidéliser et d'augmenter la performance comme le dynamisme de votre entreprise.

Le bilan de santé, axe majeur d'une politique de prévention

Dans le cadre du plan national « Ma santé 2022 », la santé au travail pourrait être réformée. Les cotisations ATMP (accident du travail et maladie professionnelle) et celles relatives aux SST (services de santé interentreprises) pourraient être unifiées en une cotisation « santé travail » recouvrée par les Urssaf qui tiennent compte de la sinistralité et de la nature des entreprises ainsi que de leur engagement en matière de prévention. S'engager dans une démarche de bilans de santé contribue donc **à matérialiser cet engagement en matière de prévention.**

Le pôle Santé Bergère et l'offre de bilans de santé d'Audiens Care

Audiens Care propose des bilans de santé établis selon vos attentes et ciblés en fonction du profil de vos salariés. Les examens sont pratiqués au Pôle santé Bergère, lieu d'excellence situé dans le 9^e arrondissement de Paris et dont l'ouverture est prévue fin 2019.

Pensé par un comité d'experts médicaux et de spécialistes, le Pôle santé Bergère a été conçu pour faciliter le confort des praticiens comme le bien-être des patients.

- ✓ Une prise en charge personnalisée et globale du patient
- ✓ Une équipe pluridisciplinaire composée d'une centaine de médecins et chirurgiens-dentistes
- ✓ Du matériel de haute technologie
- ✓ Un immeuble entièrement végétalisé certifié HQE (haute qualité environnementale)

En quoi consiste le bilan de santé ?

Le bilan de santé consiste en une série d'examens médicaux et d'analyses adaptés en fonction de l'âge, du sexe et des antécédents du patient.

BILAN SANGUIN

EXPLORATIONS
FONCTIONNELLES

BILAN BUCCO-
DENTAIRE

CONSULTATION
GYNÉCOLOGIQUE
OU UROLOGIQUE

BILAN
RADIOLOGIQUE

EXAMEN
DERMATOLOGIQUE

EXAMEN
OPHTALMOLOGIQUE

CONSULTATION
DE CARDIOLOGIE

>>>> CONSULTATION DE FIN DE BILAN <<<<

Les bilans de santé Audiens Care

Les bilans de santé Audiens Care comprennent a minima un bilan sanguin, des explorations respiratoires, visuelles et auditives approfondies ainsi qu'un bilan bucco-dentaire.

Ils se déroulent sur une demi-journée, sur un seul et même lieu, le Pôle santé Bergère. Les examens sont pratiqués dans un espace réservé garantissant discrétion et confort.

Les bilans de santé Audiens Care

À QUEL ÂGE FAIRE UN BILAN ?

Le bilan de santé peut être pratiqué à tout âge. Il permet de détecter de manière précoce d'éventuelles maladies et prévenir le développement de pathologies majeures.

À qui s'adressent les bilans de santé Audiens Care ?

- ✓ Salariés et non salariés
- ✓ Cadres dirigeants
- ✓ Futurs retraités

Audiens Care propose des bilans de santé établis selon vos attentes et adaptés au profil de chacun.

Les différents types de bilans

	Bilan Essentiel - 40 ans	Bilan Essentiel + 40 ans	Bilan Premium - 40 ans	Bilan Premium + 40 ans homme	Bilan Premium + 40 ans femme
DURÉE	2h00 env.	3h15 env.	2h20 env.	4h00 env.	4h00 env.
CONSULTATION DE DÉBUT DE BILAN	✓	✓	✓	✓	✓
BILAN SANGUIN	bilan standard	bilan standard	bilan complet	bilan complet	bilan complet
EXPLORATIONS FONCTIONNELLES (audio, vision, respiratoire)	✓	✓	✓	✓	✓
BILAN BUCCO-DENTAIRE	✓	✓	✓	✓	✓
BILAN OPHTALMOLOGIQUE		✓		✓	✓
CONSULTATION UROLOGIQUE OU GYNÉCOLOGIQUE		✓		✓	✓
MAMMOGRAPHIE					✓
BILAN RADIOLOGIQUE		✓	✓	✓	✓
EXAMEN DERMATOLOGIQUE			✓	✓	✓
ENTRETIEN PERSONNALISÉ DE DIÉTÉTIQUE			✓	✓	✓
CONSULTATION CARDIOLOGUE			✓	✓	✓
CONSULTATION DE FIN DE BILAN	✓	✓	✓	✓	✓

Comment se déroule le bilan de santé ?



1 Avant le bilan : un questionnaire médical vous est envoyé. Il est à compléter en ligne. Celui-ci est confidentiel. Il doit permettre au médecin de prévention qui vous prendra en charge d'adapter le bilan en conséquence.

Prise de rendez-vous : plusieurs horaires vous sont proposés (du lundi au vendredi, de 7h à 19h, à l'exception des jours fériés).

2 L'accueil et le déroulement du bilan : vous êtes reçu et pris en charge par un médecin de prévention. Un membre du personnel paramédical vous accompagne tout au long du bilan qui dure entre 2 et 4 heures.

3 À la fin des examens : vous êtes reçu par le médecin de prévention pour une consultation de synthèse. Il s'agit d'un moment d'échanges au cours duquel le médecin commente vos résultats, répond aux questions que vous vous posez et vous délivre des conseils personnalisés en matière de santé.

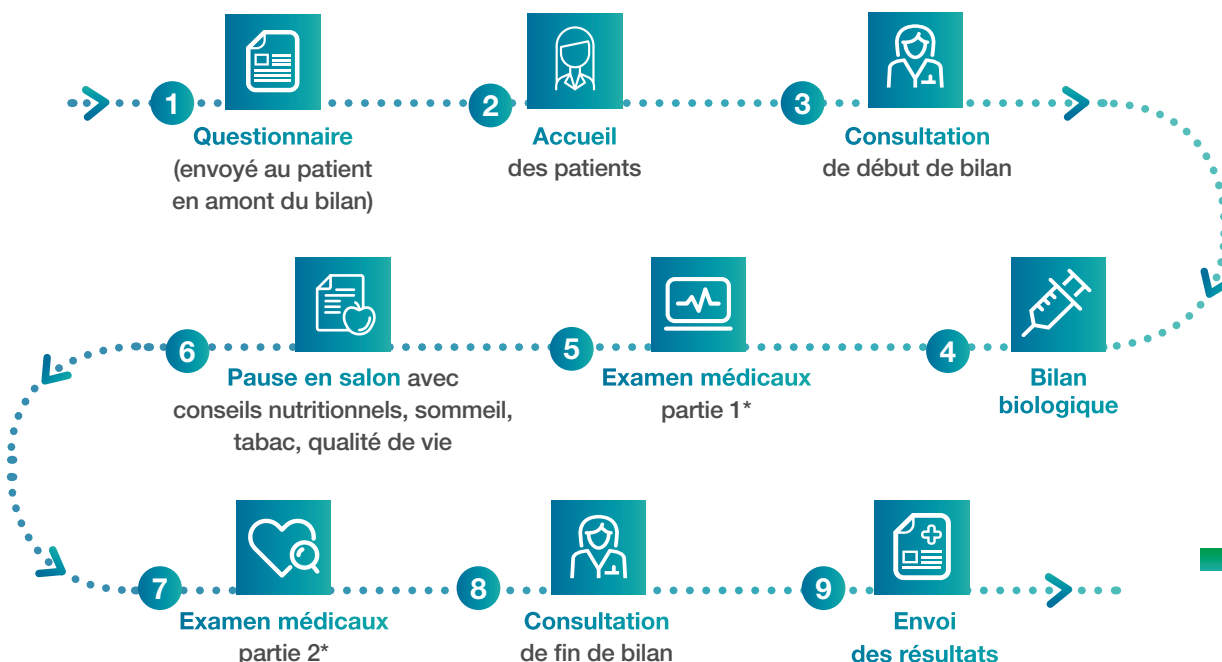
Un suivi individuel est assuré auprès de votre médecin traitant, avec votre accord.



Confidentialité et discrétion



Accompagnement individualisé



* Parmi bilan radiologique, bilan bucco-dentaire, Explorations fonctionnelles, Gynécologie/Urologie, Cardiologie

RÉSERVATION DE BILANS POSSIBLE DÈS LE 3^{ÈME} TRIMESTRE 2019.
POUR EN SAVOIR PLUS : www.pole-sante-bergere.org